

**Présents :**

Enseignants : Mesdames ARCELIN, BARDY, BROSSARD, DEROSE, FOURCADE, PRIMAULT, ROTUREAU, Mrs. LASSALLE et DEVAUX.

Déléguée aux affaires scolaires : Madame MENARD.

Parents d'élèves : Mesdames BERTHELOT, BERGER, BILY, BROSSARD, CHAIGNEAU, CHAN, JEANNETEAU, LAJOIE, MARIET, PATARIN, RULLIER, VINCENT et M. DOUCET,

**Excusés :**

IEN : Madame SECHET, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bressuire.

Parents d'élèves : Mesdames Bily et Préau

• **Demande de la fusion des deux conseils d'école :**

**Contre** : 0

**Abstention** : 0

**Pour** : Unanimité.

• **Bilan de la rentrée.**

**Maternelle.**

2 TPS / 19 PS + 1 / 25 MS / 18 GS = 65 élèves en maternelle. 2 TPS doivent arriver en janvier.

Pour l'année prochaine, 70 élèves prévus.

**Elémentaire.**

28 CP / 26 CE1 / 21 CE2 / 26 CM1 / 21 CM2 / 13 CLIS = 135 élèves, 122 hors CLIS.

• **Règlement intérieur de l'école.**

Des modifications cette année. Distribution de la mouture prévue pour cette année et lecture.

**Nouveautés du règlement de l'école élémentaire :**

Les nouveaux horaires.

L'aide personnalisée a changé : APC.

La remise des élèves aux familles : les enseignants sont responsables durant le **mouvement de sortie** (soit environ 10 minutes selon Mme l'Inspectrice). La question de la responsabilité de chacun est évoquée. La formulation de la gestion de la sortie et de la récupération des enfants est discutée mais les formulations seront gardées.

Le marquage des vêtements est très fortement conseillé.

**Nouveautés du règlement de l'école maternelle :**

Les horaires.

L'APC, 13h45 à 14h15, deux fois par semaine, pour les élèves à besoin spécifique.

Remise des élèves aux familles. Les personnes désignées par les parents, majeures ou non, peuvent récupérer les élèves sauf si l'équipe enseignante juge l'enfant trop jeune ou non capable.

Hygiène : il est demandé de veiller à l'hygiène corporelle des enfants. Il est demandé de signaler l'apparition de poux.

**Vote :**

Règlement élémentaire. A l'unanimité pour.

Règlement maternelle. A l'unanimité pour.

- **Les rythmes scolaires.**

**Point pédagogique, fonctionnement.**

**Point de vue de la mairie.**

**Point de vue des parents.**

**Débat.**

**Point pédagogique, fonctionnement.**

Horaires différentes entre maternelle et élémentaire.

APC les lundis et jeudis pour l'élémentaire. APS tous les soirs gérées par les services de la mairie.

En CP, les enfants montrent une fatigue croissante au fil de la semaine dès le mercredi matin. L'inadéquation entre nouveaux programmes et rythme est pointée du doigt. Les enfants se supportent de moins en moins.

Les CE2, CM1 montrent également une fatigue mais moins marquée que chez les petits. La fatigue se fait plus sentir au long de la période, plus que sur la semaine.

Le travail du mercredi matin n'est pas clair pour les élèves. Certains ne le prennent pas comme un temps de travail même plus comme un temps de "loisir".

Le temps du midi (cantine) est signalé comme trop long. Les élèves reviennent énervés du temps de cantine.

La multiplication des temps différents fait un peu "zapping" et les élèves se dispersent. Le temps d'APC est trop court. La demi-heure n'est en réalité qu'une vingtaine de minutes.

Des parents signalent que les enfants pleurent parfois le jeudi soir pour faire leurs leçons alors qu'ils ne le faisaient pas l'année passée.

Des parents signalent que d'autres mairies gèrent différemment et mieux le temps libéré.

Mme Ménard rappelle que les emplois du temps sont choisis suite à un refus de Mme l'Inspectrice.

Les problèmes des travaux sont évoqués. Les délais sont pointés du doigt mais c'est principalement la place prise par les ouvriers dans la cour qui a été gênante.

Les difficultés pour récupérer les enfants à la maternelle et à l'élémentaire en raison des différentes horaires sont encore évoquées.

Des problèmes sur la durée du temps de midi lors des périodes de froid, de pluie, de mauvais temps sont pointés. Des soucis d'organisation sur le temps d'ouverture du cartable remontent aussi. Les enfants ne peuvent pas parler, ne peuvent pas demander d'aide...

Mme Ménard a expliqué la venue d'association sur le temps APS mais aussi sur le temps du midi comme par exemple des activités vélo de 12h à 13h.

Un débat a eu lieu sur le problème de la pratique physique le ventre vide. Mme Ménard demande si on peut remettre une collation en place.

**Propos de la maternelle.**

Mme Derosé signale que cette année, les élèves "lâchent" dès le jeudi après-midi alors que l'an passé, ils tenaient jusqu'au vendredi matin bien que le groupe fut de 28 contre 18 cette année.

La maitresse de MS évoque des enfants fatigués. Certains enfants vont avec la GS car il n'y a pas assez de place dans le dortoir. L'après-midi est donc plus difficile qu'avant.

Pour la PS, la maitresse trouve que ce mercredi est d'une grande lourdeur. Le temps de présence sur l'école est augmenté par rapport à l'année dernière. Les enfants sont énervés, tendus, inaptes aux apprentissages.

**Propos de la mairie.**

En ce qui concerne le mercredi matin, la mairie ne reviendra pas en arrière. Elle suivra la loi. Si la loi est retirée, la mairie suivra.

Le bilan sera fait en décembre. Mme Ménard dit que si changement il y aura, ce sera pour septembre 2014, pas avant. Elle aimerait que les horaires soient les mêmes sur toute la ville. Elle reconnaît toutefois que les écoles de Louis Gazeau et de Terves sont isolées du centre et que peut-être, des assouplissements seraient envisageables. Elle insiste sur le fait que le point sur les inscriptions doit ne pas avoir pour critère de choix les horaires des écoles.

La gratuité du parascolaire est donnée pour tout le temps, de la municipalité.

Le passage du périscolaire au niveau de la communauté d'agglomérations en janvier semble poser des problèmes. Les principes de cette nouvelle institution sont évoqués également...

En ce qui concerne la réunion du 10 décembre, le bilan sera fait et des ajustements pourront ensuite être discutés. Deux parents de chaque école devront accompagner les directeurs à la mairie (salle du conseil). Mme Mariet et Mme Brossard se portent volontaires pour l'élémentaire, Mme Chaigneau et Mme Lajoie pour la maternelle.

#### • Travaux.

Encore des soucis, des dysfonctionnements... La nouvelle chaudière est "tombée en panne". Mme Ménard dit que la garderie n'a pas appelé alors que la garderie dit avoir appelé. Les délais de traitement des demandes semblent s'accroître avec le temps.

Mme Derose trouve une nette amélioration car l'heure de démarrage du chauffage a été avancée. Il fait 18°C dans la GS. Il fait à peine 16°C dans la garderie.

La maternelle demande également que l'on pose un "groom" sur la porte du fond car les parents ne la ferme pas.

On attend avec impatience les nouveaux photocopieurs. Mme Ménard signale que cela se ferait pour la rentrée de janvier.

Avec la sortie de 16h en élémentaire, les petits en récréation ont envie d'aller vers la sortie. Mme Arcelin demande si l'on peut avoir des jardinières pour délimiter l'espace.

Un marquage au sol dans la cour est demandé.

A l'élémentaire, les fenêtres du couloir sont également en simple vitrage bois. Cela est insuffisant.

Au niveau de l'exercice d'évacuation, les manques sont toujours présents. Mme Ménard dit que ce qu'il faut a été demandé et doit passer au budget.

Par rapport aux maternelles, il est demandé comment faire vu qu'il n'y a pas de préau? Des papas demandent que, si la mairie finançait le matériel, les papas se proposaient de réaliser les travaux.

Des trous dans la cour maternelle provoquent la création de flaques dans lesquelles les enfants jouent et se mouillent.

La séance a été clôturée à 20H00.